



Transformation numérique

CRÉATION D'UN SERVICE DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Le 13 Avril 2022, le SNIPAT assistait à la présentation du nouveau service de Transformation Numérique.

Ce service PN, placé sous l'égide du Commissaire divisionnaire François THIERRY et sous l'autorité du cabinet DGPN, comprendra jusqu'à 40 agents et travaillera étroitement avec OTO TECHNOLOGY, une société de développement numérique.



Ce nouveau service, dont le nom ne nous a pas encore été communiqué, se chargera de faire le lien entre les différents services dédiés (DNUM, STSI², etc.).

En plus de développer de nouveaux outils, l'ambition du service est de promouvoir les carrières numériques au sein de la Police Nationale afin d'internaliser les processus de développement et de réduire la dépendance au secteur privé.

Nous avons alerté :

- Le domaine du numérique évolue très rapidement et comprend dorénavant de nombreuses spécialités. Il nous semble dangereux d'en envisager une gestion purement interne. En effet, le risque serait un retour au fonctionnement des années 80, avec des logiciels figés... Il y a donc un point d'équilibre à trouver !
- Afin d'éviter une nouvelle situation « Scribe », il conviendrait que ces projets soient pilotés par des agents de haute-technicité. Ils devront à la fois s'appropriier la culture et les contraintes opérationnelles de la Police Nationale mais aussi



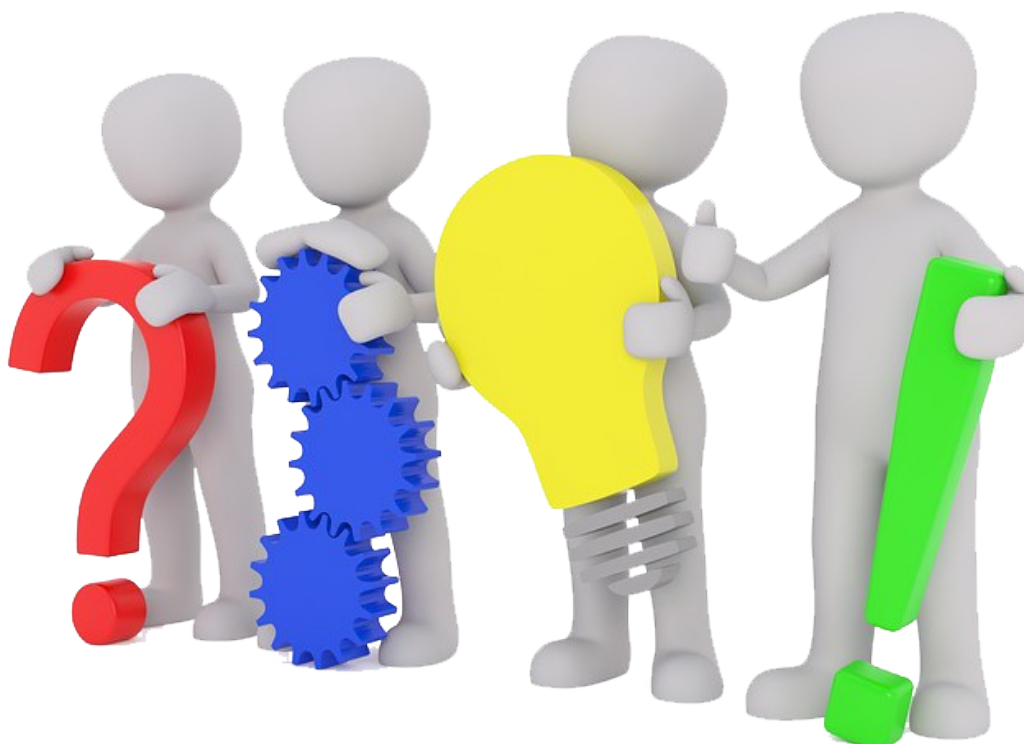
se charger de l'interface entre la société de développement et l'administration.

- L'administration devra se donner les moyens d'attirer ces profils et de les fidéliser à travers une valorisation de carrière attractive. C'est la condition *sine qua non* d'un pilotage de projet efficace et cohérent.

Nous avons rappelé que pour les projets numériques réussissent, il ne faut pas se concentrer uniquement sur ce qu'on veut, c'est à dire l'utilisateur final mais qu'il faut prendre en compte tout l'environnement :

- Comment on l'organise (structure en place ; spécificités techniques etc.)
- Comment on le maintient (par qui ? quelles besoins compétences ?)
- Comment on le fait évoluer (par qui ? Comment?)

Nous avons interrogé l'administration sur la place des administratifs, techniques, scientifiques et SIC dans cette nouvelle infrastructure ?



**SNIPAT, LE SYNDICAT
QUI VOUS INFORME ET VOUS DÉFEND !**

